

Éléments signalétiques et administratifs

Situation administrative		
Nom d'usage de l'aménagement	Aménagement de la forêt domaniale de l'Aigoual	
Catégorie de propriétaire	Etat	
Numéro du ou des départements de situation	48 - LOZÈRE	
N° ONF de la région nationale IFN de référence	Hautes Cévennes	
DRA ou SRA de référence	Méditerranée bordure Massif Central	
Période d'application		année
Année début aménagement		2010
Année échéance aménagement		2024
Détail des forêts aménagées		
Dénomination	Identifiant national de la forêt	Surface cadastrale
aigoual	F16122B	4 672,7365
Surfaces de l'aménagement		
Surface cadastrale	4 672,7365 ha	
Surface retenue pour la gestion	4 671,72 ha	
Surface boisée en début d'aménagement	4 310,73 ha	
Surface en sylviculture de production	3 658,68 ha	
Surface hors sylviculture de production	1 013,04 ha	

La forêt dans son territoire

Surfaces des fonctions principale par niveau d'enjeu	surface (pour chaque ligne, partition de la surface totale retenue pour la gestion)				
	Sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	enjeu fort	Total réparti
Fonctions principales	Sans objet	faible	moyen	fort	4 672
Production ligneuse	1 013	864	2 795	fort	4 672
Ecologie		ordinaire	reconnu	4 672	4 672
Paysage, accueil, eau potable		local	4 672	fort	4 672
Protection contre les risques naturels	sans objet	1 820	2 597	255	4 672

Cadre réglementaire	surface concernée
Forêt de protection (foncière)	269 ha
Coeur de parc national	4 525 ha
Réserves naturelles nationales ou régionales	
Réserve biologique intégrale (RBI)	282 ha
Réserve biologique dirigée (RBD)	
Arrêté de protection de biotope	
Site classé	
Monuments historiques inscrits	
Monuments historiques classés	
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée
Aire d'adhésion de parc national	147 ha
Parc naturel régional	
Charte Forestière de Territoire	
Natura 2000 habitats (ZSC)	22 ha
Natura 2000 oiseaux (ZPS)	4 525 ha
ZNIEFF de type I	1 602 ha
ZNIEFF de type II	4 645 ha
Unités de conservation in situ des ressources génétiques	
Mesures de compensation environnementale en cours	
Contrats Natura 2000 en cours	
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	
Plan de prévention des risques incendie	
Zone de rétention eau	
Réserve nationale de chasse	
Pastoralisme	

Eléments qui imposent des adaptations de gestion	
Menaces fortes	surface concernée
Problèmes sanitaires graves	
Déséquilibre grande faune / flore	4 672 ha
Incendies	
Problèmes fonciers limitant les possibilités de gestion	
Présence d'essences peu adaptées au changement climatique	

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	
Protection des eaux de surface (ripisylves, étangs, cours d'eau)	2 ha
Protection du patrimoine culturel et mémoriel	
Peuplements classés matériel forestier de reproduction	
Pratique de l'affouage	
Dispositifs de recherche	
Importance sociale ou économique de la chasse	

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt (aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts tempête...)	surface concernée
station de ski	22 ha



Décisions d'aménagement

Essences présentes dans la forêt	Pourcentage de la surface boisée
Autre Feuillu	4
Autre Résineux	2
Douglas	2
Epicéa commun	12
Hêtre	48
Mélèze d'europe	4
Pin laricio de corse	1
Pin divers autre que maritime et sylvestre	6
Pin sylvestre	9
Sapin divers autre que pectiné	12
TOTAL	100 %

Traitements sylvicoles	surface concernée	surface aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	3 232,35	
Futaie par parquets dont conversion en futaie par parquets	152,03	4 021,41
Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière	274,30	
Futaie jardinée dont conversion en futaie jardinée		
Traitement mixte (méthode combinée, parquets et bouquets)		
Taillis (T)		
Taillis-sous-futaie (TSF)		
Attente sans traitement défini		
hors sylviculture	1 013,04	626,94
TOTAL	4 671,72	

surface égale à surface retenue pour la gestion

Essences principales objectif et critères d'exploitabilité					
Essences principales objectif	précisions	surface en sylviculture	% de la surface en culture	age exploitabilité	diamètre exploitabilité
Autre Feuillu		29.0	0,8	170	45
Autre Résineux		181.0	4,9	115	40
Douglas	avec hêtre et feuillus divers (15 à 20 %)	73.0	2,0	80	55
Epicéa commun	avec hêtre et feuillus divers (15 à 20 %)	521.0	14,2	110	50
Hêtre		1717.68	46,9	135	45
Mélèze d'europe	avec hêtre et feuillus divers (15 à 20 %)	203.0	5,5	135	45
Pin sylvestre	avec hêtre et feuillus divers (15 à 20 %)	274.0	7,5	130	45
Pin à crochets		79.0	2,2	130	55
Sapin divers autre que pectiné	avec hêtre et feuillus divers (15 à 20 %)	581.0	15,9	135	50
TOTAL		3 658,68	surf. égale à (surface en sylviculture de production) - (surf. en attente sans traitement défini)		

CHOIX DE RENOUVELLEMENT

F. régulière : surface du groupe de régénération (GR)	642,64 ha
F. parquets : surf. cumulée des parquets à renouveler	0,00 ha
Surface à reconstituer ou prévue à boiser (c'est à dire sans coupe)	38,10 ha
Surface moyenne annuelle à passer en coupe T ou TSF	
Surface moyenne annuelle à passer en coupe FIRR ou FJ	17,60 ha

Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois		Surface (ha)
Surfaces en vieillissement	Ilots de vieillissement (groupe ILV) : partie boisée	
	RBD : surf. boisée avec maintien de Très Gros Bois	
	Total vieillissement	
Surfaces en sénescence	Ilots de sénescence (groupe ILS) : partie boisée	193,00 ha
	RBI : surf. boisée (prise en compte dans la limite de 500 ha)	282,21 ha
	Autres surf. boisée hors sylviculture sur le long terme	244,73 ha
	Total sénescence	720,00 ha

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité docob et gestion préconisée	Absence de DOCOB ; l'aménagement ne génère pas d'effet notable dommageable

Récoltes et bilan financier

Production biologique estimée		
Production en m3/ha/an sur surface en sylviculture	4,8	m3/ha/an
Récoltes prévisibles sur la durée d'aménagement		
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production :	4,3	m3/ha/an